

La Feuille de Chou

Février 2015 # 8



Édito

Tout d'abord, la section FO DGFIP 10 tient à **rendre hommage** aux trois collègues qui nous ont quittés depuis la fin septembre : Christine RYCKAERT, Fabienne SLONSKI et Sylvie MESSMER. C'est une véritable série noire en 4 mois de temps.

SOMMAIRE

1/EDITORIAL	P1
2/ACTUALITES FONCTION PUBLIQUE	P2
3/ACTUALITES FINANCES	P2
4/ACTUALITES DGFIP	P2
5/ACTUALITES LOCALES	P3

Le 4 décembre dernier, les urnes ont parlé dans les 3 versants de la Fonction Publique. **FO progresse partout !** À la DDFIP de l'Aube, les listes présentées par FO DGFIP 10 arrivent en tête à tous les scrutins locaux. Merci de votre confiance. La section de l'Aube fait donc partie des 30 sections FO DGFIP qui sont premières dans leurs départements ! Au niveau de la DGFIP, les listes FO progressent très largement et notre organisation reste troisième. C'est la même chose au niveau du Ministère. Par ailleurs, FO conforte sa première place chez les fonctionnaires d'État et reste troisième au niveau des trois versants de la Fonction Publique.

Merci de votre confiance. Les noms des élus aubois sont en dernière page.

Retrouvez tous les résultats aubois et nationaux sur notre site local.

**JE SUIS
CHARLIE**

La Confédération Générale du Travail-Force Ouvrière a tenu son congrès à Tours du 2 au 6 février dernier. À cette occasion, un appel à une **journée de grève interprofessionnelle** a été décidé. La CGT et Solidaires se sont ralliés à cette initiative, et c'est **le jeudi 9 avril** qui a été retenu. Nous avons de nombreux motifs pour nous mettre en grève, alors cette journée doit être un succès. Par ailleurs, Jean-Claude MAILLY a été réélu à la tête de la Confédération. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

En espérant que ce huitième numéro de la Feuille de Chou, paru avec du retard que nous rattraperons avec le prochain, vous apportera certaines informations, nous vous en souhaitons une bonne lecture.



La mesure d'augmentation générale de 5 points des indices de la catégorie C (et des premiers de la catégorie B qui auraient été dépassé par les C) est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier.

Pour tout le monde, l'augmentation de la cotisation retraite est entrée en vigueur à la même date. Hormis pour les C, c'est donc une nouvelle baisse des traitements nets pour la 5^e année consécutive (0,4 % cette année soit 8 euros mensuels pour un indice 431).



Accord sur l'égalité professionnelle à Bercy : En l'absence de signature de la part de Solidaires et de la CGT (FO, la CFDT et la liste UNSA-CFTC étaient pour), cet accord n'est pas validé : les quelques avancées qui y figuraient (30 places de crèches, 20 logements pour les familles mono parentales, relogement dans la journée des agents victimes de violence, autorisation d'absence pour accompagner sa compagne enceinte aux examens médicaux obligatoires de suivi de grossesse) ne verront pas le jour !

Le **niveau global du budget action sociale au Ministère est maintenu à 162,5 millions d'euros**. Donc les augmentations sur certains points, sont compensées par des baisses sur d'autres points. La nouvelle répartition des Crédits d'Actions Locales (ex – BIL) fait que 65 départements (dont le nôtre qui perd 5 %)



Le nombre de suppressions d'emplois 2015 a été dévoilé en novembre : - 1 934 pour la DGFIP. Et, comme dans la publicité, « ce

Les discussions sur **la refonte de la grille** (annoncée pour 2017 !) se poursuivent. Les pistes avancées par le Gouvernement sont loin d'être des pistes de progrès : fin de l'octroi de bonifications pour l'avancement, passages d'une catégorie à l'autre (C en B ou B en A) réduits à la portion congrue...

La fusion de nombreuses régions, ainsi que le projet de loi « NOTRé » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), va nécessairement entraîner pour un certain nombre de Fonctionnaires d'État des mobilités fonctionnelles et/ou géographiques. La DGAFP est déjà à l'étude de dispositifs pour accompagner ce « plan social » en préparation. À suivre de près.

voient leurs crédits diminuer. Les associations ALPAF et EPAF voient leurs subventions baisser. **Les aides ALPAF** seraient légèrement revalorisées. Les possibilités **d'aides pécuniaires** (attribuées après avis de l'assistante de service social) seraient augmentées, passant de 2 000 € à 3 000 € par dossier. La valeur faciale du **Titre Restaurant** passe à 6 € à compter du 1^{er} mars 2015. La dernière revalorisation datait de 2008 (4,88 € → 5 €). Leur dématérialisation (ici aussi !) est annoncée pour 2016. En parallèle, le prix payé dans les restaurants administratifs sera gelé en 2015.

Enfin, les **plans de qualifications ministériels** ne sont toujours pas signés pour 2015. L'on nous annonce une nouvelle baisse des possibilités.

n'est pas fini ! ». En 2016 et 2017, il y en aura encore ! Pour y faire face, la dématérialisation devient l'alpha et l'oméga. Le Directeur Général propose même d'imposer une télédéclaration à tous les particuliers d'ici quelques années. On dématérialise même l'accueil : les postes et services de la France

entière voient leurs horaires restreints et le redevable est prié d'aller sur « impôts.gouv » trouver la réponse à sa question. Il faudra aussi bâtir un site « collectivités.gouv », ces usagers-là semblant moins bien traités (aucun groupe de travail national sur le SPL programmé au 1^{er} semestre 2015!).

Pour les oubliés du **régime indemnitaire unifié** le combat continue : les évaluateurs des Domaines n'ont toujours pas obtenu gain de cause et sont même « sortis manu militari » des Directions en « bénéficiant » d'une affectation spéciale. Pour les adjoints en postes comptables, un groupe de travail est annoncé pour mai 2015.

La **prime de performance 2014** (résultats 2013), devrait être la dernière perçue : elle sera remplacée par « autre chose » (mais quoi?) en 2015. À suivre.



Évolution du réseau local : après la fermeture de Piney le 31 décembre dernier, la Direction a annoncé sa volonté de fermer deux nouveaux postes fin 2015, Estissac et Bouilly. Le désert administratif continuera à gagner du terrain.

Par ailleurs, les négociations en cours avec la Poste sur les possibilités de dégagement sont difficiles.

Le budget départemental 2015 est annoncé en baisse de 6 % par rapport à 2014. L'augmentation du prix de l'affranchissement risque de devenir un obstacle infranchissable. Le budget devrait être présenté lors d'un prochain Comité Technique Local.

Le CTL s'est réuni les 8 et 15 janvier 2015 pour examiner les 7 suppressions d'emplois dans l'Aube : 4 emplois supprimés en Direction (1 A+, 2 A et 1 C), 1 B supprimé à la cellule Contrôle sur Pièces (priorité au contrôle fiscal ?), 1 C supprimé au SIP-SIE de

La DGFIP vient de se faire rappeler à l'ordre par le Défenseur des Droits pour discrimination (pour la plus grande administration d'un Ministère labelisé, cela fait désordre!) : une collègue avait contesté devant lui **la priorité octroyée aux « originaires des DOM »** en matière de mutation. Dossier à suivre pour les prochaines campagnes de mutations.

Les modalités de prise en charge des **frais de déplacement des membres de l'EDR** ont été finalisés par la Direction Générale : le régime aubois actuel, rétabli localement après une intervention FO l'an dernier, sera pérennisé (rattachement au poste le plus proche du domicile).

Romilly sur Seine et 1 C supprimé à Lusigny sur Barse (poste qui sera doté de 3 B et 0 C à compter du 1/9/2015 !).

La réduction des horaires d'ouverture a aussi été à l'ordre du jour. La contre proposition FO pour maintenir autant que possible une harmonie dans les heures d'ouverture n'a pas été retenue par la Direction.

Les CAPL 1 et 2 se sont réunies le 6 novembre pour les listes d'aptitudes 2015 : les possibilités sont encore en baisse ! Le 9 janvier, les mouvements B et C étaient présentés en CAPL 2 et 3.

Retrouvez le tableau de la situation des emplois service par service sur notre site local.

Le CHS CT de l'Aube s'est réuni le 15 octobre. Il a finalisé l'utilisation des crédits 2014.

Le CDAS de l'Aube s'est réuni le 6 novembre. Il finalisé l'utilisation des crédits 2014 et arrêté une bonne partie du programme 2015 pour permettre la passation des marchés locaux.

Liste des élu(e)s **F.O.-DGFIP 10** pour le mandat 2014-2018

CAPL 1- Inspecteurs

Laurent CROUZET (Arcis sur Aube, titulaire), **Louis LAUNAY** (Direction - SPL, titulaire), **Virginie COFFINET** (PCRP, suppléante) et **Philippe PARENT** (Direction – Dématérialisation, suppléant).

CAPL 2- Contrôleurs

Coralie SANCHEZ (C1, SIP TA, titulaire), **Jackie BERNHARD** (C1, Direction - CAP, titulaire), **Délia ROLLAND** (C2, SPF 1, titulaire), **Nadine LEQUIN** (C1, Troyes Centre Hospitalier, suppléante), **Isabelle BRUNEAU** (C1, Direction – Domaine, suppléante) et **Natacha KOLINKA** (C2, Bouilly, suppléante).

CAPL 3- Agents administratifs

Laurie Anne TERRASSE (AAP2, SIE TE, titulaire), **Christiane HOUEL** (AAP2, Brienne le Château, titulaire), **Sébastien CHOCHON** (AA1, Brienne le Château, titulaire), **Franck AUGUSTE dit JACQUEMIN** (AAP2, SIP TA, suppléant), **Abdelkader BOUAJAJ** (AAP2, Paierie Départementale, suppléant) et **Céline GUYOY** (AA1, Bar sur Seine, suppléante).

CTL - Aube

Laurent CROUZET (Arcis sur Aube, titulaire), **Laurie Anne TERRASSE** (SIE TE, titulaire), **Catherine MILITZER** (SIP TA, titulaire), **Olivier AMORY** (EDR, titulaire), **Sandra KHAIATI** (Direction – CAP, suppléante), **Alain GARBIT** (Direction – Domaine, suppléant), **Maryline PARIS** (Nogent sur Seine, suppléante) et **Louis LAUNAY** (Direction - SPL, suppléant).

Les comptes rendus complets de ces instances sur le site local

A venir (dates inconnues):

CTL budget et campagne IR,

CHS CT et CDAS dès que les nouveaux membres seront désignés.

POUR NOUS CONTACTER :

Laurent CROUZET, secrétaire départemental, Trésorerie d'Arcis sur Aube, 03 25 37 84 69

Laurie Anne TERRASSE, secrétaire départementale adjointe, SIE Troyes Extérieur, 03 25 41 68 93

Louis LAUNAY, trésorier départemental, CEPL, 03 25 43 72 24

Mel : fo.ddfip10@dgfip.finances.gouv.fr

Site web : www.fo-dgfip-sd.fr/010/

BULLETIN D'ADHESION

NOM : PRÉNOM :

N° DGI ou N° AGORA : ADRESSE MÈL :

GRADE : QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL : %

AFFECTATION :

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à le
(signature) → **66 %** de la cotisation syndicale fait l'objet d'un crédit d'impôt sur le revenu



**Première organisation
syndicale du département**